



TOUS NOS VOEUX

Pour attaquer 2013, Nous aurons besoin d'énergie une année placée une nouvelle fois, sous les auspices des réductions d'emplois, du gel du point d'indice, des réductions budgétaires... alors du fond du cœur, bonne année à tous et bonne santé car vos nerfs vont encore être mis à rude épreuve



MUTATIONS INTERNES – CADRES C ET B (FGP) -MOUVEMENT du 1er avril 2013

RAPPEL : Vous avez jusqu'au 11 janvier seulement pour déposer votre demande pour une autre unité à l'intérieur du département

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE (MAP)

« *On considère que la MAP est le support principal de la réduction des dépenses* »...

Telle est la vision du cabinet du ministre du Budget exprimée dans l'édition du journal « *le Monde* » du 19 décembre 2012.

Cela résume malheureusement l'objectif du gouvernement et le fait de placer la modernisation de l'action publique sous le seul angle budgétaire. En résumé, la RGPP tant critiquée pour son aspect exclusivement comptable, va bien continuer. Seuls les mots changent !

Ces restrictions budgétaires vont s'appuyer sur des évaluations par ministères.

L'avenir des opérateurs de l'État ayant moins de 50 ETP sera étudié et rediscuté. Le recours à un opérateur pour exercer une mission de Service public sera soumis à une étude d'impact obligatoire.

Étonnant alors que dans le même temps, le Président de la République a décidé la création de l'agence sur la biodiversité. Quel est l'objectif ? Réduire ? Mutualiser ? Développer les agences ?

Le CIMAP (Comité interministériel de la modernisation de l'action publique) pilotera une réflexion sur la tutelle des opérateurs, la gestion de leurs personnels, la rémunération des hauts dirigeants et leur participation à la réduction des dépenses publiques... bien entendu !

Le statut juridique des établissements de formation initiale des fonctionnaires sera analysé. Pour quel objectif ? L'harmonisation ou la fusion des écoles, pour diminuer les coûts ? On peut le penser...

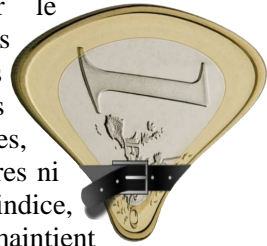
Enfin, au-delà des 50 mesures évoquées lors de ce premier CIMAP, nous ne pouvons pas manquer d'évoquer la mise en place d'un baromètre indépendant de la qualité des

services publics. **FO** ne conteste pas la possibilité pour chaque usager du service public de pouvoir exprimer sa satisfaction sur le service rendu. Cependant, elle constate avec regret que le gouvernement actuel n'a pas le même engouement ni la même volonté lorsqu'il s'agit d'écouter les organisations syndicales représentatives des fonctionnaires.

Car en réduisant les effectifs par le redéploiement forcé vers certaines missions ministérielles, en exigeant des milliards d'économies supplémentaires pour satisfaire les exigences européennes, en n'améliorant pas les grilles indiciaires ni l'augmentation de la valeur du point d'indice, en n'abrogeant pas le jour de carence, il maintient les fonctionnaires et agents publics dans la précarité tant pour leur pouvoir d'achat (-12 % en 10 ans) que pour leurs conditions de travail (pénibilité, insécurité au travail, etc.).

Pour **FO**, la réforme-modernisation de l'État sera à nouveau une réforme uniquement axée sur des économies budgétaires au détriment des personnels. Pour **FO**, le papier cadeau « rose » est un cadeau empoisonné de plus, après 5 ans de RGPP !

C'est pourquoi, **FO** appelle tous les fonctionnaires et agents publics à soutenir le rassemblement **FO** du 24 janvier 2013 à PARIS organisé par la Confédération FO.



LA FORMATION ET L'ACTION SOCIALE DES AGENTS BAISSENT DEPUIS 2010

L'objectif affiché est d'identifier les «leviers d'actions» pouvant «faire l'objet d'un dialogue social approfondi et constructif» avec les fonctionnaires. Une grande partie du rapport réalisé par la commission des finances de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de budget 2013 est consacrée plus particulièrement à la fonction publique.

Cette partie porte notamment sur l'évolution des crédits accordés depuis 2010 à la formation des agents et à l'action sociale interministérielle. L'auteur du rapport s'est penché aussi sur la mission «provisions», laquelle inclut les crédits destinés aux personnels, en cas de revalorisation des corps (secteurs professionnels) en cours d'année par exemple.



Bilan ? Ce rapport en dit long sur les restrictions budgétaires infligées à la fonction publique depuis quelques années, au nom de la réduction des déficits publics. Les crédits de formation ont ainsi baissé de 5,38% depuis 2010. Ils seront encore à la baisse en 2013, en diminution de 3,32% en un an.

Quant aux crédits consacrés à l'action sociale, en baisse aussi depuis 2010, ils diminueront de 6,66% entre 2012 et 2013.